Situation démographique dans l'Union Européenne. Rapport 1995

1996/2033(COS) - 23/02/1996 - Document de base non législatif

-OBJECTIF : Ce 2e rapport sur la situation démographique dans l'Union présente une analyse approfondie des causes et des conséquences de la situation démographique européenne sur la société de demain et analyse en particulier les effets du vieillissement de la population sur la protection sociale et l'emploi en Europe. -CONTENU : Ses principales conclusions peuvent se résumer comme suit : .l'Union est caractérisée par un accroissement démographique lent (mis à part les bonds dus aux divers élargissements) voire, une décroissance de sa population due à la conjugaison de 2 facteurs: la baisse de la fécondité (entre 1,1 et 1,8 enfants/femme, alors que le seuil de remplacement des générations se situe à 2,1) et la baisse de la mortalité, .la pyramides des âges dues au baby-boom s'inverse avec pour conséquence un vieillissement rapide de la population (le nombre de jeunes de moins de 20 ans diminuera de 11% d'ici 2025 alors que les adultes à la retraite auront une progression de près de 50%) et la naissance d'une nouvelle catégorie de "vieux", le 4e âge (les plus de 80 et 90 ans) totalement dépendants, .des différences démographiques importantes peuvent apparaître au plan régional (zones compactes dépeuplées par rapport à la densification de grandes métropoles européennes) engendrant d'importantes modifications en terme de politiques de santé, d'éducation, de logement et de transport, .le vieillissement de la population peut être éventuellement compensé par le recours massif à l'immigration mais cela signifierait l'entrée de 8 à 14 fois plus d'immigrants qu'aujourd'hui dans la Communauté. -Dans ce cadre général, les principales conséquences de la démographie sur l'évolution de la société touchent l'emploi et la protection sociale : .en ce qui concerne l'emploi : des changements importants apparaîtront d'ici 10 ans dans la population en âge de travailler, avec une baisse significative des 20-29 ans (-17%) et une augmentation relative des 30-49 ans (+7%). La baisse de la population en âge de travailler n'entraînera paradoxalement pas une baisse importante du chômage. Le fait que la population en âge de travailler sera de moins en moins jeunes aura également des conséquences en termes de productivité, de compétitivité (puisque les travailleurs plus âgés coûtent plus chers) et de qualification; .en ce qui concerne la protection sociale: c'est principalement le problème de son financement qui sera au centre du débat puisque la diminution des personnes en âge de travailler (donc à la base du financement de la sécurité sociale) va se conjuguer avec des besoins toujours plus importants de soins de santé dus au vieillissement de la population (notamment l'arrivée en masse des personnes du 4e âge).